

LETTRE DE GRACE

A l'Attention de United Nation Global Compact

Saint-Marcellin, le 20 décembre 2017

Madame, Monsieur,

Nous connaissons l'exigence de participation au Global Compact pour la préparation annuelle et l'envoi d'un rapport de **Communication sur le Progrès (COP)** comprenant :

- ✓ une lettre d'engagement de notre Dirigeant réitérant notre adhésion aux principes du Pacte Mondial,
- ✓ une description des mesures concrètes mises en place depuis l'adhésion au Pacte,
- ✓ une mesure des résultats obtenus ou escomptés.

Nous sommes au regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition pour le public de notre Communication sur le Progrès (COP) en raison d'un changement organisationnel au sein de notre équipe, notre chargée de dossier ayant pris sa retraite en cours d'année.

Par la présente, et en vue des raisons évoquées ci-dessus, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder une extension de la période du délai de soumission afin que nous puissions publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Notre nouveau rapport sera publié sur le site Web au plus tard le 21 mars 2018, dans les 90 jours après la date demandée de la COP, soit le 22 décembre 2017.

Cordialement,

Frédéric CORBO

